

Forte hausse des surfaces de betteraves industrielles en 2017

© 03/05/2017 | 🧑 VM • 📰 Terre-net Média

Alors que les surfaces de céréales à paille restent stables cette année, la fin des quotas betteraviers entraîne une hausse de 16 % des surfaces de betteraves industrielles.



La fin des quotas sucriers incite à accroître les surfaces de betteraves. (©Terre-net Média)

La perspective de la fin des quotas sucriers au 30 septembre dans l'Union européenne a pour effet d'accroître les **surfaces françaises de betteraves** industrielles. Celles-ci augmenteraient de 16 % sur un an pour atteindre 468 000 hectares.

En 2017, les surfaces consacrées aux céréales à paille seraient stables sur un an à 7,9 millions d'hectares. La sole de blé tendre se maintient à 5,2 millions d'hectares. Les surfaces de blé dur diminueraient de 2,5 % à 377 000 d'hectares. Celles d'orges atteindraient 1,9 million d'hectares, soit une hausse de 0,6 %. En détail, les orges d'hiver diminueraient (- 0,3 %) tandis que celles d'**orges de printemps** augmenteraient (+ 4 %).

Les surfaces de colza diminueraient de 7 % à 1,4 million d'hectares notamment parce que les semis ont été perturbés par le manque de pluie notamment dans le nord-est. La baisse serait de 60 % en Moselle et de 43 % dans la Meuse.

La sole de protéagineux reculerait de 4,2 % sur un an à 282 000 hectares : - 8 % pour les **féveroles**, - 2,7 % pour les pois protéagineux.

Enfin, les surfaces consacrées aux pommes de terre augmenteraient de 3,7 %. L'ensemble des données reste disponible sur le site internet d'Agreste.